

FACTURE N° 4060135
N/REF : 24/06/2024 14H52 C:005131 I:54091

V/Email reçu le Lundi 24/06/2024 à 14H52

SCI DE L'IROISE
C/O GALVAING IMMOBILIER SYNDIC
20 RUE AMIRAL LINOIS
29200 BREST

IMMEUBLE : 6 JEAN MONNET
6 RUE JEAN MONNET
29480 LE RELECQ-KERHUON

Guipavas, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 6 RUE JEAN MONNET AU RELECQ-KERHUON (GARAGE DE KERSCAO).
MOTIF : ÉVACUATION D'EAU QUI DÉBORDE, SUR LE PARKING D'UN LOCAL
Donneur d'ordre : M. GALVAING

INTERVENTION DU 24/06/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE ET POMPAGE DU RÉSEAU
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : RÉINTERVENTION PRÉVUE AVEC VÉHICULE (HORS 4X4) CAR RÉSEAU SATURÉ EN LINGETTES, DÉCHETS ET GRAISSE...

INTERVENTION DU 26/06/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE RÉSEAU EU ENVIRON 30M SUR DIFFÉRENTS REGARDS JUSQU'A LA SORTIE EN VOIRIE
PASSAGE CAMÉRA POUR VÉRIFIER SORTIE, 1 REGARD CACHÉ (VOIR PHOTO)
NETTOYAGE DU PARKING
CONTROLE : BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : PRÉSENCE DE LINGETTES ET GRAISSE

PHOTOS ENVOYÉES PAR MAIL A LOCATION@GALVAING-IMMOBILIER.FR LE 26/06/2024

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER EMAIL en CC le 26/06/24 à 11H51 LOCATION@GALVAING-IMMOBILIE
SB LCOMPTER Email envoyé le 26/06/24 à 11H51 M. GALVAING

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	1ere Heure Hydrocureur+Chauffeur	24/06	1	159,50	159,50
1,00	Heure Suppl.Hydrocureur+Chauffeur	24/06	1	121,00	121,00
1,00	1ere Heure Hydrocureur+Chauffeur	26/06	3	159,50	159,50
0,50	Heure Suppl.Hydrocureur+Chauffeur	26/06	3	121,00	60,50
1,00	Passage Caméra	26/06	4	99,00	99,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
2,00	T déchets Eu/mat.vidange dépotés	2	24,50		49,00
0,20	M3 de sable traités	2	256,00		51,20
TOTAL H.T.					699,70
T.V.A. a 10,00%					69,97
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>769,67</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.